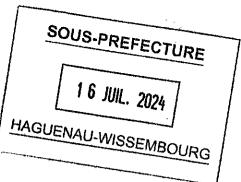
## Département du Bas-Rhin Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

## DELIBERATION N° CM - 2024 - 025 CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM



## Séance du lundi 08 juillet 2024 à 20 heures

Convocation du 02 juillet 2024.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents: Jean-Marc STEINMETZ, Maire,

Brigitte WINSTEL, Patrick NONNENMACHER (arrivé à 20h22 au point 3), Adjoints. Charles BOUHR, Cyrille GOTTRI, Mathieu BETTWY, Monique ARTZ, Alexis ANDRISSEN, Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING

Absents: Olivier DAULL, Mickaël GLATH, Maxime MISCHLER-RIEMER

Procuration: Maïté STEFFEN donne procuration à Brigitte WINSTEL

Contrat de maitrise d'œuvre – réhabilitation de la rue des Prés et aménagement de la voie longeant le terrain de foot

Le Maire informe les conseillers du projet de réhabilitation de la rue des Prés et de l'aménagement de la voie longeant le terrain de football, il appartient aux élus d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre à un bureau d'études.

Le Maire propose de confier la mission de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de la rue des Prés et l'aménagement de la voie longeant le terrain de football à la société M2i – Meyer Ingénierie d'Infrastructure située à Wingersheim les quatre Bans pour un taux de rémunération de 6,80% du montant prévisionnel des travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De confier la maitrise d'œuvre (EP-AVP-PRO-ACT-VISA-DET-OPC-AOR) pour la réhabilitation de la rue des Prés et l'aménagement de la voie longeant le terrain de football à M2i Meyer Ingénierie d'Infrastructure située à Wingersheim les quatre Bans pour un taux de rémunération de 6,80% du montant prévisionnel des travaux.
- **D'autoriser** le Maire à signer l'acte d'engagement de maitrise d'œuvre et tous les documents y afférents.
- **De charger** le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre du fond de solidarité communal.

Résultat du vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITE 11 voix dont 1 Procuration

Décisions certifiées exactes./ Wittersheim, le 08 juillet 2024.

Le Maire,

Le secrétaire de séance